

Enfin, reconnaissant que le but du programme de contrôle des exportations est de contrôler principalement les exportations de matériel militaire et stratégique, le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures a rappelé que la politique du gouvernement consiste à encourager le commerce de marchandises destinées à des usages pacifiques avec tous les pays. Il a indiqué par conséquent, qu'il rayerait l'Union soviétique et les autres pays du Pacte de Varsovie de la Liste des pays visés par contrôle, éliminant ainsi le besoin d'obtenir une licence pour l'exportation de biens civils non-stratégiques. L'exportation de biens militaires et stratégiques vers ces pays continuera d'être contrôlée par la Liste de marchandises d'exportation contrôlée.